

## *A la découverte des mots d'Haïti*

**Le créole haïtien**

« kreyol pale, kreyol konprann »\*

### RÈGLEMENT

#### Article 1 : Objet

Solidarité Laïque, dans le cadre de la Rentrée Solidaire 2011 pour les enfants d'Haïti, organise un concours pour la réalisation d'un abécédaire franco - créole - haïtien, sur la base d'un lexique proposé en annexe. Les participants devront réaliser une ou plusieurs illustrations.

Ce concours aura lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2011, début du concours, au 18 janvier 2012, date de remise des œuvres réalisées.

Tous les documents sont en téléchargement sur le blog dédié à la Rentrée Solidaire :  
[www.uncahier-uncrayon.org](http://www.uncahier-uncrayon.org)

#### Objectifs pédagogiques du concours

- ⇒ Prendre conscience de l'existence de plusieurs langues
- ⇒ S'amuser des mots (et les faux amis) et des sonorités, jouer avec les syllabes
- ⇒ Apprendre des mots issus du français
- ⇒ Découvrir les étymologies
- ⇒ Apprendre du vocabulaire
- ⇒ En apprendre plus sur l'histoire et la culture d'Haïti à travers les mots
- ⇒ Utiliser le dessin, les arts plastiques comme moyen d'expression !

#### Article 2 : Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert aux individus et aux groupes. La participation est gratuite.

Toute personne peut participer librement au concours dans la limite d'âge fixée pour le concours de 4 à 16 ans. Il ne nécessite pas d'inscription préalable.

Le concours s'adresse également aux élèves et aux enfants et jeunes fréquentant les centres de vacances, les centres de loisirs sans hébergement et les associations de jeunesse et d'éducation populaire, sous la supervision des enseignants, éducateurs et animateurs.

Quatre catégories d'âge sont prévues : 4 - 6 ans • 7 - 9 ans • 10 - 13 ans • 14 - 16 ans.

## Article 3 : Critères de sélection

### A. Sujet :

Le concours consiste en la réalisation d'illustrations pour un abécédaire franco - créole - haïtien. Les mots à illustrer sont présentés dans la fiche « à la découverte des mots d'Haïti » qui propose un lexique disponible sur le blog : [ici](#).

Chacun des participants, individu ou groupe, peut réaliser plusieurs illustrations. Chaque illustration sera prise en compte individuellement.

### Qu'est-ce qu'un abécédaire ?

Classiquement, un abécédaire est un support visuel présentant l'ensemble des symboles d'un alphabet et le plus souvent listés par ordre alphabétique. Pédagogiquement souvent illustré sous format d'affiche, il permet aux enfants d'apprendre et de retenir l'alphabet. De nombreux abécédaires ont été réalisés en broderie aussi pour styliser la lettre, et sur des thèmes naturalistes : fleurs, animaux...

Nous proposons ici ce concours sur la base d'un abécédaire mais nous nous sommes permis quelques souplesses par rapport à l'outil originel, notamment l'utilisation de verbes, de quelques expressions...

Il y a 22 lettres dans l'alphabet haïtien, notre abécédaire se basera donc sur ce chiffre.

### B. Format de l'illustration :

Tous les modes de réalisation graphique sont autorisés : dessins, collages, photos, photomontages....

Les participants se garantissent des droits des images et photos utilisées. Ils peuvent utiliser librement toutes les images du site de Solidarité Laïque et de « Un cahier, Un crayon ».

Chaque illustration devra être envoyée en format A4.

Il est également possible de les envoyer sous forme numérique, par mail pour un format inférieur à 2,5 Mo, sur CD-ROM dans les autres cas.

**Attention - obligatoirement :** Comme l'objet est la constitution d'un abécédaire, le dessin doit impérativement comporter la lettre retenue (dans le modèle ci -contre, la lettre E), le mot retenu (un endormi) et son illustration (un caméléon !).



## Article 4 : Date de réception.

Toutes les illustrations et participations doivent être envoyées avant le 18 janvier 2012, à l'adresse suivante :

Solidarité Laïque  
Concours Abécédaire Haïti  
22, rue Corvisart 75013 Paris.

Elles peuvent également être envoyées par courrier électronique à condition d'être d'une taille inférieure à 2,5 Mo, à l'adresse suivante : [animation@uncahier-uncrayon.org](mailto:animation@uncahier-uncrayon.org)

Dans tous les cas, on n'oublie pas de mentionner :

- La catégorie dans laquelle on concourt : individuelle ou collective  
4 - 6 ans • 7 - 9 ans • 10 - 13 ans • 14 - 16 ans.

Individuelle : préciser Nom - Prénom - adresse postale et adresse email

Collective, préciser :

- le nom de l'établissement ou du centre de loisirs, l'adresse de la structure  
- la classe (ex : 6<sup>ème</sup> 2, ou 6<sup>ème</sup> Berlioz...) ou les classes participantes (niveaux) ou les âges des groupes participants (mentionner les prénoms de tous les participants !)  
- le nom de la personne contact (enseignant, animateur...) et ses coordonnées (email, téléphone).

## Article 5 : Le jury

Un jury assurera la sélection et le décernement des prix. Il sera composé des partenaires de la Rentrée Solidaire et d'éducateurs (enseignants et animateurs).

Il pourra être fait appel à des personnalités concernées par la thématique du concours. Outre le choix des illustrations primées dans chaque catégorie d'âge, le jury peut librement décider de l'attribution de « prix spéciaux » et de leur publication.

Lors de sa délibération, le jury prendra en compte les critères suivants :

- ⇒ Fidélité dans l'illustration à la signification du mot
- ⇒ Esthétique et réalisation de l'illustration
- ⇒ Créativité

## Article 6 : Les prix

Les illustrations retenues par le jury seront publiées sur le site de Solidarité Laïque et sur le blog « Un cahier, Un crayon ». Elles pourront aussi faire objet d'une publication.

Un poster de l'abécédaire à partir des illustrations gagnantes sera maqueté et imprimé à partir de la compilation des illustrations gagnantes, il sera diffusé auprès de tous !

Des abonnements de notre partenaire Milan Presse de 6 mois seront également offerts (Géo Ado, Wapiti...) pour la classe, le centre de loisirs...

## Article 7 : Restitution des réalisations

Les réalisations seront conservées pendant quatre mois par Solidarité Laïque après annonce des résultats. Durant ce délai les auteurs pourront venir les récupérer, ou demander qu'elles leurs soient renvoyées.

## Article 8 : Droits d'utilisation et de reproduction

La participation au concours entraîne l'acceptation de la reproduction, de l'impression et de la diffusion totale ou partielle, par Solidarité Laïque, des dessins et œuvres réalisées ainsi que de leur utilisation dans le cadre des activités pédagogiques d'Education à la Solidarité de l'association.

## Article 9 : Divers

Les modalités du concours, de même que les décisions du jury, ne pourront donner lieu à aucune contestation.

Liens et idées ...

- pour s'informer :

<http://classes.bnf.fr/dossiecr/atelier/> LA BNF propose plusieurs ressources et images sur l'histoire de la lettre et du signe

- pour s'inspirer : alphabet et arts plastiques, arts graphiques, des techniques variées et ludiques

[http://webinstit.net/artsplast/alphabet/presentation\\_alphabet.htm](http://webinstit.net/artsplast/alphabet/presentation_alphabet.htm)

[http://plasticades.free.fr/plasticades/aigues-vives/anne/alpha/dos\\_alpha.htm](http://plasticades.free.fr/plasticades/aigues-vives/anne/alpha/dos_alpha.htm)